



Assemblée générale

Distr. générale
31 août 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 20 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe
fournis par l'Organisation des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
assistance économique spéciale à certains pays
ou régions**

Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité au Tadjikistan et le relèvement de ce pays

Rapport du Secrétaire général**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Situation actuelle au Tadjikistan et rôle de la présence politique des Nations Unies dans le pays à l'avenir	2-7	3
III. Situation économique actuelle	8	4
IV. Opérations humanitaires	9-53	4
A. Généralités	9-14	4
B. Incidences de la situation en matière de sécurité sur l'action humanitaire	15-16	6
C. Activités des organisations non gouvernementales	17-19	6
D. Aide alimentaire d'urgence	20-23	6
E. Appui à l'agriculture	24-25	7
F. Rapatriement et aide aux réfugiés	26-30	8

* A/55/150 et Corr.1 et 2.

** La présentation tardive de ce rapport est due aux changements survenus récemment au Tadjikistan; ce rapport rend également compte de l'impact des activités récentes de consolidation de la paix et d'aide humanitaire.

G. Santé et alimentation	31–38	9
H. Approvisionnement en eau et assainissement	39–40	10
I. Éducation	41–42	11
J. Protection de l'enfance	43	11
K. Relèvement et développement	44–49	11
L. Lutte contre la drogue et abus des drogues	50–53	12
V. Aide internationale	54–57	13
VI. Conclusions	58–60	13

I. Introduction

1. Le présent rapport est présenté en application du paragraphe 11 de la résolution 54/96 A de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1999, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de continuer de suivre la situation humanitaire au Tadjikistan et de lui rendre compte, à sa cinquante-cinquième session, des progrès accomplis dans l'application de cette résolution. Le rapport couvre la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

II. Situation actuelle au Tadjikistan et rôle de la présence politique des Nations Unies dans le pays à l'avenir

2. Les principales dispositions de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan (A/52/219-S/1997/510, annexe I) ont été appliquées, et la période de transition s'est achevée avec les premières élections parlementaires multipartites et la première session du parlement professionnel, qui s'est tenue dans le pays au premier semestre de cette année. Trois principaux facteurs ont contribué à la réussite du processus de paix : l'intervention rapide des Nations Unies en vue de résoudre le conflit au Tadjikistan; le soutien ferme et prolongé des pays garants de l'Accord général, qui sont aussi membres du Groupe de contact dirigé par l'ONU; et la volonté politique des deux partis politiques tadjikes et de leur direction de surmonter leurs divergences par le dialogue.

3. L'ONU a joué un rôle déterminant dans les processus de négociation et de mise en oeuvre menés sous son égide. La Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) peut être considérée comme une opération de maintien de la paix couronnée de succès. Le Conseil de sécurité a pris acte des résultats appréciables obtenus par les partis politiques tadjikes, qui sont parvenus à surmonter de nombreux obstacles et à remettre leur pays sur la voie de la paix, de la réconciliation nationale et de la démocratie. Le Conseil s'est associé au Secrétaire général pour exprimer l'espoir que ces résultats seront encore affermis grâce à un renforcement des institutions nationales orienté vers le développement démocratique, économique et social de la société tadjike. Le Conseil a approuvé la proposition du Secrétaire général tendant à établir un Bureau

d'appui des Nations Unies pour le consolidation de la paix au Tadjikistan à la fin du mandat de la MONUT le 15 mai 2000.

4. Le Tadjikistan est maintenant entré dans une nouvelle phase de consolidation de la paix après le conflit. Toutefois, ce processus est menacé par des problèmes intérieurs aussi bien qu'extérieurs. Les questions qui n'ont pas encore été résolues concernent notamment les problèmes de sécurité intérieure au lendemain du conflit – dont la criminalité organisée et l'intense trafic de drogues –, la nécessité de promouvoir et de défendre les droits de l'homme, le problème persistant des réfugiés et l'instabilité d'un pays voisin, l'Afghanistan. L'extrême pauvreté de 80 % de la population, les mauvaises récoltes récentes, les sécheresses graves et l'effondrement des systèmes de protection sociale, de santé publique, d'assainissement et d'éducation ont rendu les acquis du processus de paix extrêmement vulnérables. Ces problèmes ne peuvent pas être résolus uniquement à l'aide de moyens internes et nécessitent une aide économique internationale prolongée. Dans le cas du Tadjikistan, cette assistance a toujours été insuffisante.

5. Le Tadjikistan a besoin d'une aide qui ne soit pas exclusivement humanitaire. Une croissance économique durable, qui permettrait également de réinsérer efficacement les anciens combattants irréguliers et leurs partisans, est la clef du maintien de la paix et de la stabilité au Tadjikistan. Le programme de redressement socioéconomique et de changements structurels, incluant la poursuite du processus de démocratisation et des réformes économiques, requiert une aide internationale au développement à la fois rapide et massive. En l'absence de celle-ci, les progrès du processus de paix accomplis jusqu'ici au Tadjikistan risquent fort d'être compromis.

6. Cela étant, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan a été créé en juin 2000, avec l'accord du Gouvernement tadjike, pour une période initiale d'un an en vue de poursuivre l'objectif de raffermissement de la paix après le conflit. Le Bureau a pour mandat d'établir une infrastructure et une autorité politiques capables de diriger les activités de consolidation de la paix menées par le système des Nations Unies dans le pays, notamment en appuyant les efforts du coordonnateur résident des Nations Unies, épaulé par les institutions de Bretton Woods, pour parvenir à une harmonisation dans

l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de consolidation de la paix.

7. Le Bureau contribuera, en étroite coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, à obtenir une aide internationale pour l'exécution des programmes visant à renforcer l'état de droit, à promouvoir et à défendre les droits de l'homme, à organiser la démobilisation et la remise volontaire des armes, ainsi qu'à créer des emplois pour les anciens combattants irréguliers. Le Bureau s'efforcera de créer un environnement propice à la consolidation de la paix et se tiendra en rapport avec le Gouvernement, les partis politiques et d'autres représentants de la société civile en vue d'élargir le consensus et la réconciliation nationale.

III. Situation économique actuelle

8. L'effondrement de l'ex-URSS et la guerre civile ont porté gravement atteinte à la viabilité économique de la nouvelle République indépendante du Tadjikistan. La prestation des services sociaux de base s'est détériorée et le niveau de vie a continué de baisser. C'est pourquoi il est urgent d'apporter un soutien à l'économie du pays. La disparition soudaine des subventions octroyées durant l'époque soviétique (40 % des dépenses budgétaires), d'insuffisance des mesures d'aide à l'agriculture et la faiblesse de l'administration ont également contribué au profond déclin de l'économie du pays, qui a conduit plus de 80 % de la population en dessous du seuil de pauvreté. Les taux élevés de chômage, en particulier parmi les jeunes, l'inefficacité du système de protection sociale, le manque de possibilités d'investissement pour les capitaux privés, la baisse de la production intérieure, la compétition pour des ressources rares ainsi que d'autres facteurs financiers, culturels et liés à la criminalité ont favorisé l'instabilité politique. La situation s'aggrave de plus en plus dans les zones rurales et de nombreux groupes vulnérables, dans les zones rurales et urbaines, continuent à dépendre de l'aide humanitaire internationale. Le travail salarié, l'envoi de fonds, l'aide apportée par les organisations internationales, le commerce et le trafic de drogues constituent les principales sources de revenus. Toutefois, les efforts accomplis par le Gouvernement pour réaliser des changements structurels, en particulier dans le cadre du processus de privatisation, ont permis d'atteindre un taux de croissance de 3,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 1999. Les principales ressources économiques du pays sont no-

tamment d'importantes réserves d'eau rares en Asie centrale, le coton, le traitement du minerai d'aluminium importé, et certains gisements d'or et de pierres semi-précieuses.

IV. Opérations humanitaires

A. Généralités

9. La mise en oeuvre de l'Accord général, qui prévoyait des modifications constitutionnelles en vue de permettre la tenue de nouvelles élections présidentielles et parlementaires ainsi que la démobilisation et la réinsertion des combattants, a servi de socle à la réconciliation nationale de la société tadjike. La situation humanitaire ne s'est toutefois pas améliorée en raison du grave affaiblissement de l'économie et de la baisse du pouvoir d'achat d'une large majorité de la population tadjike. Actuellement, une grande partie de la population dépend de l'assistance alimentaire fournie par le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organisations humanitaires internationales telles que la Fondation Aga Khan, l'organisation allemande Agro Action, Care International, Mercy Corps International, Save the Children, Mission Est et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La production du secteur alimentaire a diminué au cours des dernières années. En 1999, la production de céréales s'est élevée à 475 000 tonnes, soit une baisse de 17 % par rapport à 1998. Cela a été dû principalement aux mauvaises conditions météorologiques, à la détérioration des équipements d'irrigation, à la nielle des céréales (rouille et charbon) et à un manque de ressources, qui n'a pas permis de se procurer les intrants agricoles nécessaires.

10. Les services sociaux de base, tels que les services de santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'éducation, se sont dégradés faute des fournitures essentielles et d'un entretien approprié. Le salaire des employés des services sociaux n'est pas suffisant pour répondre à leurs besoins les plus élémentaires et ils sont souvent payés avec un retard de plusieurs mois. Le niveau de qualité de l'enseignement continue de baisser. De nombreux enfants ne vont pas régulièrement à l'école car ils manquent de vêtements ou de chaussures, parce que les écoles ne sont pas ou peu chauffées en hiver, ou encore en raison des pénuries de manuels et d'autres fournitures scolaires de base. Trente-cinq pour cent seulement de la population a accès à l'eau

courante, principalement dans les zones urbaines, alors que 54 % de la population urbaine ne dispose pas des équipements d'assainissement adéquats. Les systèmes de distribution d'eau sont inexistant dans la plupart des zones rurales et sont extrêmement peu performants quand ils existent. En 1999, on estime que 2 500 enfants sont morts de maladies dues à la mauvaise qualité de l'eau. Les taux élevés de mortalité infantile (21,7 %) et maternelle (64,5 pour 100 000), de même que la baisse de l'espérance de vie, qui est passée de 70,5 ans en 1991 à 68,3 en 1995-1999, témoignent du recul du Tadjikistan par rapport aux autres États d'Asie centrale dans le domaine de la santé. La plupart des établissements médicaux dépendent, pour les médicaments de première nécessité, d'organisations internationales qui les leur fournissent. Les médicaments et les professionnels des soins de santé sont absents des villages isolés. Le manque de ressources nécessaires pour acheter des vaccins et endiguer les épidémies telles que la typhoïde et le paludisme et les poussées de tuberculose, de dysenterie, de brucellose, d'hépatites virales et de maladies sexuellement transmissibles est particulièrement préoccupant. Selon les estimations officielles, plus de 7 000 cas de typhoïdes et plus de 13 000 cas de paludisme ont été enregistrés en 1999.

11. Les opérations des Nations Unies au Tadjikistan pâtissent gravement du manque de financement. La réponse des organismes donateurs à l'Appel global interinstitutions pour 2000 n'a permis de rassembler qu'environ 32 % de la somme demandée, dont une partie provient de la réaffectation des contributions annoncées en 1999 ; cela a déjà eu des incidences importantes sur les programmes d'aide d'urgence et de relèvement, et particulièrement sur les efforts visant à réinstaller et à réinsérer les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

12. Le plus préoccupant tient sans doute aux conséquences de la plus grave sécheresse que l'on ait enregistrée depuis 70 ans et qui frappe actuellement une grande partie de l'Asie centrale. Selon une évaluation préliminaire réalisée par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production de céréales pourrait baisser de près de 40 % par rapport au niveau de 1999, qui était déjà inférieur de 17 % à celui de 1998. Le Président du Tadjikistan a fait appel aux Nations Unies et à plusieurs pays donateurs importants pour qu'ils apportent une aide humanitaire à son pays afin de remédier aux

conséquences de la sécheresse. Celles-ci sont catastrophiques pour une population déjà pauvre au sein de laquelle plus de trois millions de personnes ont besoin de secours d'urgence. L'absence de cette aide risque fort de faire monter le taux de mortalité parmi les groupes vulnérables et de porter un coup aux progrès observés depuis peu sur la voie de la réconciliation nationale et du redressement de l'économie.

13. La démobilisation des groupes armés et la création d'emplois pour les combattants démobilisés restent de graves problèmes aussi bien pour le Gouvernement tadjike que pour le système des Nations Unies. Le Gouvernement tadjike ne disposant pas des ressources nécessaires pour employer les combattants démobilisés dans le secteur civil, il est de toute première importance que l'on prévienne d'autres moyens de subsistance afin de pourvoir aux besoins des combattants démobilisés et de consolider les acquis du processus de paix. Il est essentiel que la communauté internationale continue à soutenir la création d'emplois afin de raffermir la paix et la stabilité dans le pays.

14. La coordination des opérations humanitaires au Tadjikistan a été assurée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires dirigé par le représentant résident et coordonnateur pour les affaires humanitaires. Dans le cadre de ce mandat, le Bureau a préparé l'Appel global interinstitutions en faveur du Tadjikistan pour 2000 (lancé en novembre 1999), et effectué l'examen à mi-parcours de cet appel en juin 2000. Il s'est également chargé de mettre en place un dispositif d'intervention national pour faire face aux situations d'urgence. Les problèmes sectoriels sont abordés dans le cadre de réunions de coordination organisées régulièrement par les organismes compétents. Le système des Nations Unies élabore actuellement une stratégie commune en vue de combler le fossé existant entre l'aide humanitaire et l'aide au développement. L'objectif général de cette stratégie sera de raccorder entre elles les stratégies opérationnelles adoptées individuellement par chaque organisme des Nations Unies et d'aller au devant des besoins et des priorités à court, moyen et long terme du Tadjikistan. Malheureusement, en 2000, aucun financement n'est affecté aux activités de coordination visant à prolonger cette action stratégique.

B. Incidences de la situation en matière de sécurité sur l'action humanitaire

15. Au cours des six derniers mois de 1999 et au début 2000, la situation sécuritaire est restée marquée par des meurtres dus à des groupes criminels, des confrontations armées entre des groupes criminels et les forces gouvernementales, des enlèvements avec demande de rançon, des détournements de véhicules et des effractions dans des domiciles privés, ce qui a également constitué une menace pour le personnel des Nations Unies au Tadjikistan. Toutefois, en mars dernier, le Gouvernement a pris des mesures spéciales de lutte contre les activités criminelles à Douchanbé, et le niveau de criminalité a fortement diminué dans la capitale.

16. Une évaluation des conditions de sécurité dans la vallée de la Karateguine, en automne 1999, a permis de constater une amélioration dans cette région. Les restrictions d'ordre sécuritaire ont donc pu être assouplies dans les districts de Gharm, Jirgital et Tajikabad, ce qui a permis de faire parvenir l'aide des Nations Unies aux populations démunies. Certaines zones de la vallée de la Karateguine, telles que Tavildara, Darband et Faizabad, restent toutefois hors de portée du personnel international des Nations Unies. Néanmoins, certains projets humanitaires et de relèvement sont actuellement mis en oeuvre par des membres du personnel local employés par les organismes des Nations Unies dans la région. En janvier 2000, une évaluation des conditions de sécurité a été effectuée dans le district de Kofarnikhon, à l'est de Douchanbé, et l'on a procédé ensuite à une évaluation commune interinstitutions des conditions de sécurité et de la situation humanitaire. La mission a recommandé de rouvrir également le district de Kofarnikhon, à condition que le personnel international des organismes des Nations Unies gère les activités opérationnelles à partir de Douchanbé. Jusqu'à présent, la route principale qui relie Douchanbé à la vallée de la Karateguine n'est toujours pas accessible au personnel des Nations Unies.

C. Activités des organisations non gouvernementales

17. Une quarantaine d'organisations non gouvernementales internationales, plus de 100 organisations non gouvernementales nationales et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) apportent une aide humani-

taire au Tadjikistan. Leurs opérations couvrent tous les secteurs, mais l'essentiel de l'aide va aux programmes alimentaires et sanitaires. Ce sont les organisations non gouvernementales qui fournissent la majeure partie des médicaments distribués en urgence aux établissements de soins à travers le pays. La coordination sectorielle est assurée par les comités de coordination sectorielle, qui sont organisés et dirigés par les organismes compétents du système des Nations Unies. Un organe de coordination des organisations non gouvernementales travaille également en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies.

18. Les organisations non gouvernementales continuent à rencontrer certaines difficultés suscitées par les pouvoirs publics à différents échelons, en ce qui concerne plus particulièrement le paiement de taxes. Les autorités douanières ont récemment fermé les entrepôts de trois organisations non gouvernementales fournissant une aide humanitaire et alimentaire dans différentes parties du pays sous le prétexte qu'elles n'avaient pas payé les droits sur des marchandises importées à des fins humanitaires, lesquelles en sont en principe exemptées.

19. La diminution globale du financement affecté par l'ensemble des donateurs aux opérations humanitaires au Tadjikistan a également touché certaines organisations non gouvernementales internationales actives dans le pays. On a dû pour cette raison réduire certaines activités prioritaires, en particulier dans le domaine de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'éducation.

D. Aide alimentaire d'urgence

20. Plus de 60 % des Tadjiks vivent de l'agriculture. Sur une surface totale de 243 000 kilomètres carrés, 7 % seulement des terres sont arables (93 % de la surface du pays est montagneuse). Le Tadjikistan est classé comme un pays à faible revenu en déficit vivrier. La production nationale de céréales ne satisfait que la moitié des besoins nationaux, le déficit étant comblé par des importations et l'aide alimentaire. Plus de 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 25 % des habitants ont besoin de l'aide pour survivre. Le prix des aliments dans les commerces de détail est élevé par rapport au revenu moyen. Le moyen le plus courant auquel les familles ont recours pour survivre, y compris dans les zones urbaines, est de cultiver de petits lopins de terre qui leur appartiennent.

L'Organisation des Nations Unies estime que, si l'on veut assurer la sécurité alimentaire, les priorités de l'aide internationale restent la remise en état et le développement du secteur agricole.

21. La récolte de céréales du Tadjikistan en 2000 risque d'être compromise pour deux raisons principales. En premier lieu, le secteur agricole doit faire face à des problèmes persistants tels que le délabrement des équipements, la détérioration des systèmes d'irrigation, le manque de semences de qualité, les pénuries d'engrais, de pesticides et d'autres intrants ou leur prix élevé, l'impossibilité d'obtenir des crédits dans le secteur de la production agricole et les complications liées au régime de la propriété en une période de transition entre une agriculture collective dirigée par l'État et un système d'exploitation agricole privée. En second lieu, cette récolte a subi les effets de la plus faible pluviosité enregistrée depuis 74 ans, associée à des températures au sol supérieures à la moyenne. La sécheresse qui en a résulté est une des causes principales des mauvaises récoltes sur les terres non irriguées. La production des céréales de base devrait donc continuer à décroître pour la troisième année consécutive, le pays devant alors faire face à la plus forte baisse annuelle de ces dernières années. Compte tenu de la pauvreté préexistante, des pénuries et de la hausse des prix, cette sécheresse frappera une proportion encore plus importante de la population la plus pauvre. Au second semestre de 2000, il faudra s'attacher en premier lieu à résoudre les problèmes dus à la sécheresse, en apportant d'abord les secours alimentaires et les composantes non alimentaires qui y sont associées, et ensuite en fournissant les semences et les outils dont on aura besoin pour obtenir de meilleures récoltes les années suivantes.

22. Depuis juillet 1999, le PAM a mis en place au Tadjikistan un système d'interventions de secours et de relèvement prolongées qui a été reconduit jusqu'en décembre 2000. Dans le cadre de cette opération, le PAM prévoit d'aider près de 370 000 personnes et s'engage à fournir 50 082 tonnes de produits alimentaires. Toutefois, en juin 2000, 50 % seulement des fonds nécessaires avaient été promis, de sorte que les réserves alimentaires du PAM n'ont pas été suffisantes pour couvrir les besoins du programme. Des ressources supplémentaires devraient arriver durant l'été, mais elles permettront seulement d'exécuter le programme pendant deux ou trois mois et d'apporter une aide d'urgence ponctuelle aux populations frappées par la sécheresse, dans le cadre des opérations de secours.

Cela n'est pas suffisant pour répondre aux besoins pressants des populations victimes de la sécheresse. De nouveaux engagements seront nécessaires dans les six prochains mois si l'on veut éviter la perte de vies humaines.

23. Le PAM exécute en commun avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés des projets dans le cadre desquels le HCR finance l'achat de produits non alimentaires et le PAM fournit la nourriture. Ces projets concernent un certain nombre de domaines (affermeage des terres, activités rémunératrices, remise en état des terres par exemple). Le PAM préside tous les 15 jours une réunion qui traite de la coordination de l'aide; on y échange des renseignements sur les projets mis en oeuvre par des organismes s'occupant d'aide alimentaire; on y fait le bilan de la situation alimentaire dans les diverses régions du pays et l'on examine d'autres questions touchant aux programmes et à la politique à suivre, comme la formule « vivres contre travail », les rations et les critères de la vulnérabilité. Le PAM continue à faire régulièrement des inventaires de la situation de l'approvisionnement vivres dans le pays et à cet effet contrôle les activités menées par les organismes d'aide dans leur zone géographique, le plan annuel d'aide alimentaire et d'autres données connexes.

E. Appui à l'agriculture

24. Les organismes humanitaires continuent d'apporter sous diverses formes un appui au développement agricole. En collaboration avec le HCR et le PAM, la FAO a fourni des semences, des engrais et des outils à plus de 5 000 familles rapatriées et familles rurales pauvres dans la région de Khatlon (sud-ouest du Tadjikistan) afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages. La FAO fournit une assistance importante dans le secteur de la santé animale, et celui de la santé publique, par le biais d'un appui aux vétérinaires travaillant sur le terrain. Le programme de multiplication des semences de pommes de terre de la FAO s'est poursuivi pour la troisième année, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture. Ayant entrepris un examen du secteur des semences, la FAO a élaboré un document d'ensemble afin de venir en aide à ce secteur et elle a préparé une nouvelle loi sur les semences pour le Tadjikistan. En outre, en mars 2000, la FAO et le Ministère de l'agriculture ont organisé un atelier qui

portait sur une stratégie de développement agricole pour le Tadjikistan.

25. Le Programme de remise en état, de reconstruction et de développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a encouragé le développement agricole dans la vallée de la Karateguine en distribuant des semences de haute qualité à des collectivités agricoles et en réaménageant des infrastructures agricoles de base. Un certain nombre d'organisations non gouvernementales internationales ont aussi aidé le secteur agricole et ont distribué à cette fin des semences de haute qualité, des engrais, des pesticides et d'autres apports essentiels à l'agriculture; elles ont aussi réalisé des petits projets de réparation et de remise en état des infrastructures agricoles. Toutefois, étant donné la réponse limitée des donateurs, l'aide internationale à l'agriculture n'a pas atteint la masse critique nécessaire pour permettre un redressement véritable de la production dans ce secteur.

F. Rapatriement et aide aux réfugiés

26. Au plus fort du conflit, environ 700 000 personnes ont été déplacées par les combats vers le sud du pays ou vers les pays voisins. Bien que le succès de l'accord de paix ait poussé la plupart d'entre elles à rentrer dans leurs foyers, certaines sont toujours déplacées et vivent dans des familles d'accueil. En outre, le rapatriement et la réinsertion des réfugiés du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Turkménistan ne sont pas achevés. Le HCR, après avoir réalisé un programme majeur de retour touchant 48 000 réfugiés entre 1993 et 1998, a continué d'aider aux rapatriements volontaires en provenance des pays de la Communauté d'États indépendants. En 1999, 4 670 réfugiés ont été rapatriés avec son aide. Le HCR a entrepris d'associer au retour des réfugiés un programme de réinsertion qui met l'accent sur la remise en état des équipements sociaux, les moyens de créer des revenus, l'accès à des terres et l'aide aux bénéficiaires sous forme de semences, d'engrais et de systèmes de microcrédit. Outre cette assistance, le HCR assure le suivi de la situation des rapatriés, en collaboration, dans certains secteurs, avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), afin de veiller au respect de leurs droits fondamentaux et au succès de leur réinsertion dans la société.

27. Le HCR met ses programmes en oeuvre en collaboration avec, entre autres, la FAO, le PAM, le Fonds

des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le développement/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Il s'emploie à renforcer les capacités des organismes nationaux et développe en même temps ses activités en matière de protection en organisant une formation aux questions juridiques et à la procédure judiciaire et en s'attachant à la défense des droits de l'homme et des droits des demandeurs d'asile, en collaboration avec l'OSCE et d'autres organisations nationales et internationales.

28. Au cours du premier semestre de 1999, des difficultés administratives soulevées par plusieurs pays de transit ont retardé le rapatriement de certains réfugiés en provenance du Turkménistan. Malgré toutes ces difficultés, 4 670 réfugiés ont été rapatriés, alors qu'on avait prévu d'en rapatrier 5 000. L'amélioration des conditions de sécurité a permis au HCR d'accélérer la réinstallation de rapatriés du Kirghizistan dans la vallée de la Karateguine, qui avait été retardée au cours de la première moitié de 1999. Comme par le passé, le HCR a reçu, pour le rapatriement, l'aide d'autres organismes, notamment l'Organisation internationale pour les migrations, l'IFRC et le Service national des migrations du Tadjikistan.

29. Dans le cadre de ses activités de réinsertion, le HCR a fourni aux rapatriés un abri et une aide alimentaire à court terme ainsi qu'un appui à plus long terme au moyen de projets générateurs de revenus. Depuis 1993, le HCR a fait réparer 25 000 maisons, dont 128 pendant la période à l'examen. Il continue, en collaboration avec le PAM, de mettre en oeuvre le programme d'affermage des terres, qui a profité à 2 000 ménages de rapatriés. Avec d'autres organismes, le HCR a aussi contribué à la remise en état d'équipements sanitaires, d'installations scolaires et de réseaux d'adduction d'eau. Dans les collectivités où des rapatriés sont réinstallés depuis plus longtemps, le HCR a réorienté ses efforts au début de 1999 vers des activités du type de microentreprise afin d'améliorer la sécurité alimentaire et d'accroître le revenu des familles.

30. Pendant l'année en cours, le HCR projette de faciliter le retour de 5 000 autres réfugiés en provenance des pays d'Asie centrale et de contribuer aux activités de réinsertion en intégrant ces retours dans le processus de développement. On prévoit maintenant que le retour des réfugiés sera terminé d'ici au milieu de 2001. Leur réinsertion continue cependant d'être difficile, étant donné le manque de ressources, les lourdeurs

bureaucratiques et la lenteur du processus de réorientation culturelle. L'appui des donateurs aux projets de réinstallation et de remise en état, qui visent aussi bien les déplacés que les réfugiés et s'efforcent de leur retrouver des sources de revenu, s'est généralement révélé inadéquat. Il faudrait notamment reconstruire 10 000 maisons supplémentaires pour accueillir les futurs rapatriés. Plus de 225 000 personnes démunies, dont des déplacés, reçoivent en ce moment une aide alimentaire dans tout le pays. Cependant, il est urgent de fournir un appui à des projets à long terme pour assurer la sécurité alimentaire, la réfection des infrastructures, les soins de santé, l'approvisionnement en eau, les services d'assainissement, ainsi que l'éducation. La pauvreté parmi les personnes déplacées impose une meilleure réponse que celle qui est possible actuellement.

G. Santé et alimentation

31. Au Tadjikistan, le secteur de la santé continue de dépendre largement de l'appui fourni par les organisations humanitaires internationales. L'état de santé de la population tadjike peut être déterminé de façon générale au moyen d'une analyse de la mortalité, de la morbidité et des indicateurs environnementaux. Les taux de mortalité maternelle sont tombés de 94,6 à 64,5 pour 100 000 naissances vivantes et les taux de mortalité infantile, de 42,4 à 21,7 pour 1 000 en 1999. L'espérance de vie à la naissance est passé de 70,5 ans en 1991 à 68,3 ans pendant la période 1995-2000. Toutefois, l'exactitude des données officielles a été mise en question depuis que l'enregistrement des naissances et des décès est soumis à un droit d'administration, que bon nombre de familles ne peuvent pas payer. L'utilisation des drogues est un autre grave problème de santé qui continue de croître, surtout chez les jeunes adultes et les chômeurs.

32. Le nombre d'accouchements à domicile sans aide a augmenté et concerne près de 30 % de l'ensemble des naissances – plus de 90 % dans certaines régions rurales. Les intervalles entre les naissances sont en moyenne inférieurs à deux ans pour la plupart des femmes, et plus de 40 % de toutes les femmes enceintes souffrent d'anémie. Le nombre de bébés ayant un poids insuffisant à la naissance a augmenté à plus de 17 %. La fréquence des maladies sexuellement transmissibles s'est également accrue; le nombre de cas de syphilis a augmenté de 1,6 pour 100 000 personnes en

1991 à 16,3 pour 100 000 en 1999. On estime qu'entre 40 et 50 % de la population féminine adulte souffre de l'une ou l'autre des formes de maladie sexuellement transmissibles. La tuberculose, le paludisme et les maladies diarrhéiques ont été les maladies transmissibles les plus courantes durant la période considérée. La fréquence du paludisme reste élevée. Toutefois, le nombre des cas de paludisme officiellement déclarés est tombé de 60 % grâce à l'aide apportée par l'Office humanitaire de l'Union européenne (ECHO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF et des organisations non gouvernementales.

33. Les taux d'immunisation étaient autrefois élevés, bien que la couverture ait alors été plus limitée dans des zones d'insécurité persistante. La couverture vaccinale contre la tuberculose était de 98 % pour les enfants âgés de moins d'1 an. Elle était de 94 % pour la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. Vu les difficultés à garder la chaîne du froid de façon constante, les taux de couverture ont diminué au cours de 1999. Ils sont restés à 98 % pour la tuberculose et la rougeole mais sont tombés à 79 % pour la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite. L'UNICEF a continué d'aider le Ministère de la santé en fournissant des vaccins et des services de formation. Les installations assurant la chaîne du froid doivent être remplacées étant donné la déficience et l'instabilité extrêmes de l'approvisionnement en électricité dans les régions rurales, ce qui compromet la qualité des vaccins et met en danger la vie de milliers d'enfants.

34. La malnutrition persiste, surtout chez les enfants rapatriés. Les taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans semblent s'être stabilisés à des niveaux plutôt élevés. De 30 à 50 % des enfants sont sous-alimentés de façon chronique (cas de rachitisme), alors que de 7 à 15 % souffrent de malnutrition aiguë (insuffisance pondérale). L'UNICEF fournit des suppléments hebdomadaires de fer et de folate et aide le Ministère de la santé et le Ministère de la production alimentaire dans leurs efforts pour enrichir la farine de blé avec du fer. En 1999, deux maternités ont été reconnues comme « hôpitaux amis des bébés », à Douchanbé et à Khujand, où l'UNICEF et l'OMS contribuent aux campagnes en faveur de l'allaitement maternel et à la formation d'agents sanitaires. L'UNICEF fournit de l'iodate de potassium et du matériel de laboratoire pour permettre de contrôler deux des trois entreprises productrices de sels (pour l'iodation du sel).

35. Depuis janvier 2000, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) met en oeuvre au Tadjikistan un programme de pays destiné à soutenir les efforts faits par ce pays pour rehausser la qualité de la vie en améliorant les soins de santé en matière de reproduction et en contribuant à un développement durable et à l'égalité entre les sexes. Les autres activités comprennent l'amélioration du système de distribution des contraceptifs, la formation d'agents sanitaires et d'infirmières pour leur permettre de conseiller les femmes en ce qui concerne la santé en matière de reproduction et la formation en cours d'emploi du personnel travaillant dans ce domaine.

36. Grâce aux interventions faites par des organisations internationales, l'accès aux soins médicaux au Tadjikistan s'est amélioré. On note en particulier que la plupart des hôpitaux et des cliniques externes dans les régions touchées par la guerre civile ont été remis en état et rééquipés grâce à l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement/Programme de relèvement, de reconstruction et de développement, du HCR, de la Banque mondiale, de l'OMS et d'un certain nombre d'organismes non gouvernementaux.

37. Le financement du secteur de la santé est encore insuffisant. Les dépenses moyennes par personne ont chuté de 250 dollars des États-Unis en 1990 à environ 2,50 dollars des États-Unis en 1998. La perte de plus de 17 % des médecins du pays et de 21 % de ses infirmières au cours des six dernières années a provoqué d'importantes pénuries de personnel et compromis le respect des normes professionnelles. Les organismes internationaux ont continué d'aider le Gouvernement du Tadjikistan en fournissant des bourses et une formation aux professionnels de la santé. Le Gouvernement a compris la nécessité d'une réforme et a réagi, et le Ministère de la santé collabore maintenant avec l'OMS, l'UNICEF et la Banque mondiale pour renforcer le système de soins de santé, particulièrement dans le secteur des soins de santé primaires. Le nombre de lits d'hôpitaux a diminué et l'accent a porté sur les services de santé primaires.

38. L'OMS continue de faciliter la coordination des activités du secteur de la santé. L'OMS et le Ministère de la santé ont organisé une réunion de partenariat avec les donateurs afin de mobiliser des ressources en faveur de l'Initiative Faire reculer le paludisme. En ce moment, l'aide humanitaire fournie par certaines organisations internationales sert à des activités axées sur le développement à long terme. La Banque mondiale, la

Banque asiatique de développement (BASD) et le Fonds monétaire international (FMI) fournissent au Gouvernement des crédits pour promouvoir un développement durable du système de soins de santé.

H. Approvisionnement en eau et assainissement

39. La qualité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement est un problème majeur au Tadjikistan. L'accès à une eau potable saine demeure inférieur à 30 % dans les zones périurbaines et rurales. Des collectivités entières, notamment dans la région de Khatlon, n'ont pas accès à l'eau courante. Dans les zones rurales, l'eau qui est rapportée dans les villages, le plus souvent par les femmes et les enfants, provient de cours d'eau ou de sources naturelles qui sont souvent pollués et situés loin des lieux d'habitation. L'eau consommée par la collectivité provient fréquemment de rigoles à ciel ouvert creusées dans les rues et qui reçoivent toutes les eaux usées. Le manque d'eau propre à la consommation et l'assainissement insuffisant ont concouru à l'aggravation de l'épidémie de typhoïde dans le pays.

40. Si des investissements substantiels sont nécessaires pour réparer les infrastructures, dont l'état se détériore, un certain nombre de travaux de rénovation ont été mis en train dans ce domaine par le PNUD, dans le cadre de son Programme pour le relèvement, la reconstruction et le développement (RRDP) ainsi que par plusieurs organisations non gouvernementales internationales. L'UNICEF a poursuivi quant à lui son programme eau et assainissement dans l'oblast de Khatlon et a élargi celui-ci à l'oblast de Leninabad. La fabrication et la mise en place de filtres lents à sable et de cuvettes sanitaires, ainsi que les réparations et les constructions de latrines dans plusieurs écoles et établissements de santé se sont poursuivies, et l'UNICEF est en train de développer son projet pour l'éducation en matière de santé et d'hygiène. Le Fonds a étroitement coopéré avec un certain nombre d'organisations non gouvernementales et de partenaires gouvernementaux pour la planification et l'exécution de projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. On peut constater que, malgré la présence de nombreuses organisations internationales dans ce type d'activité, le secteur de l'eau et de l'assainissement est celui qui, jusqu'à présent, reçoit le moins de financement.

I. Éducation

41. La tendance à la baisse du taux de scolarisation (passé de 100 % avant le début de la guerre civile en 1992 à 67,8 % en 1999) a persisté au cours de la période considérée. L'infrastructure pédagogique, y compris les bâtiments scolaires, les fournitures et le matériel d'enseignement, a été presque entièrement détruite soit en raison de la guerre civile soit par incurie. Dans la plupart des écoles, les enfants, en particulier les fillettes et ceux qui vivent dans des zones rurales éloignées n'ont ni les vêtements ni les fournitures scolaires élémentaires dont ils ont besoin. L'insuffisance des ressources financières et des moyens disponibles pour reconstruire les infrastructures a été un des grands obstacles à toute amélioration dans le secteur de l'éducation. Il est capital de remédier au recul persistant de la scolarisation et de l'alphabétisation dans un pays où les taux étaient respectivement de 100 % et de 98 % il y a 10 ans.

42. L'UNICEF a offert du matériel pédagogique aux écoles les plus désavantagées de diverses régions du pays, notamment des manuels destinés aux classes élémentaires de la première à la quatrième année. La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement (BAsD) prêtent leur appui au Ministère de l'éducation dans le cadre d'un projet pilote ayant pour objet de rénover et d'équiper en mobilier et en manuels 20 écoles situées dans plusieurs régions. D'autres organismes, tels que le PNUD/RRDP, le PAM et le HCR ainsi qu'un certain nombre d'organisations non gouvernementales, ont contribué à la remise en état et au réaménagement d'écoles dans différentes régions.

J. Protection de l'enfance

43. L'UNICEF est convenu récemment d'un nouveau programme de coopération avec le Gouvernement tadjik pour la période quinquennale allant de 2000 à 2004. Ce programme prévoit des mesures de protection de l'enfance. Un programme de téléassistance aux adolescents créé par l'organisation non gouvernementale Femmes de science du Tadjikistan assure un service jour et nuit et reçoit plus de 200 appels par mois. Magne Roundalin a animé des séminaires sur la protection de l'enfance et l'aide aux enfants souffrant de traumatismes émotionnels qui ont servi à l'UNICEF pour ses programmes sur l'épanouissement de l'enfant et sur le bien-être des jeunes.

K. Relèvement et développement

44. Le PNUD joue un rôle pilote dans les activités de transition entre le stade de l'aide humanitaire et celui du développement. Ayant achevé son enquête sur le niveau de vie au Tadjikistan, qui a été suivie d'une évaluation de la pauvreté dans ce pays, l'une et l'autre cofinancées par la Banque mondiale, le PNUD, en coopération avec la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le FNUAP, a fait en sorte que les principaux ministères concernés aient accès aux données recueillies en leur fournissant des ordinateurs, des formations et la base de données elle-même.

45. Dans le cadre du Programme pour le relèvement, la reconstruction et le développement du PNUD (PNUD/RRDP), dont le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) assure l'exécution, plusieurs centaines de sous-projets ont été menés à bien, concernant notamment les systèmes d'eau et d'assainissement, les écoles, les dispensaires et hôpitaux, les routes, les digues et les ponts. On a confié le soin de déterminer les besoins des collectivités et d'établir les priorités à des comités consultatifs de district pour le développement créés par le projet, qui sont également chargés d'organiser les appels d'offres et de sélectionner les maîtres d'oeuvre. Ces comités, avec l'appui de conseillers professionnels, exerceront désormais un nouveau rôle de supervision et de conseil auprès des collectivités afin de garantir la viabilité à long terme des projets.

46. Une autre activité prioritaire concerne la réinsertion des anciens combattants, en particulier dans la vallée de la Karateguine. Les sous-projets du PNUD/RRDP ont été bien accueillis par les collectivités et les décideurs. Par ailleurs, si la situation en matière de sécurité est toujours précaire, elle est restée suffisamment calme pour que les activités se poursuivent dans les régions ouvertes au personnel des Nations Unies. À Garm, cependant, l'insécurité a contraint le personnel international et le personnel tadjik non originaire de Garm à se retirer du bureau local des Nations Unies pour les services d'appui. Les initiatives du PNUD/RRDP contribuent pour beaucoup à la stabilité dans le pays, et il serait bon de mettre l'accent sur les activités de prévention des conflits dans les programmes futurs. Une initiative transfrontière entre l'antenne du PNUD au Tadjikistan et son antenne au Kirghizistan dans la vallée de Ferghana en est un excellent exemple.

Ce projet financé par la Suisse s'attaque aux conflits sociaux et aux tensions ethniques résultant de la division des ressources intracommunautaires par les frontières internationales. Dans le cadre des différents sous-projets, qui ont trait principalement au rétablissement et à la gestion des ressources en eau, les membres tadjiks et kirghizes de chaque collectivité sont amenés à se rapprocher pour trouver une solution commune et à accepter d'être conjointement responsables de la réussite du projet.

47. Le programme du PNUD « Participation des femmes au développement » contribue, comme il l'a fait jusqu'ici, à atténuer les effets de la marginalisation des femmes au Tadjikistan. Il encourage la démarginalisation des femmes grâce à des dispositifs de micro-crédit, à un programme de bourses universitaires à l'intention des jeunes femmes défavorisées, et à des activités orientées vers la sensibilisation du public et le renforcement des institutions. Il a également joué un rôle d'appui important dans les domaines suivants : élaboration d'un programme national en vue de l'examen quinquennal de la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes; réalisation de la première publication du pays consacrée à des statistiques sur les femmes; et intégration des sexes dans les politiques et les réformes législatives.

48. Le Centre de formation à l'informatique du projet mené avec l'Université technologique du Tadjikistan par le PNUD et l'UNESCO a fait bénéficier des institutions, des étudiants, des fonctionnaires et des particuliers, d'une formation à l'utilisation d'ordinateurs et à l'informatique. On est en train de négocier un accord avec le Gouvernement en vue de fournir un accès gratuit à l'Internet pendant cinq ans, ce qui permettrait au Centre de formation à l'informatique de se doter d'une base financière solide et d'offrir une large gamme de services.

49. Au lendemain des élections législatives, le PNUD, en coopération avec l'OSCE, a mis en route un projet d'éducation civique visant à mieux sensibiliser certaines catégories de la population (les femmes et les jeunes, par exemple), et également les élus locaux. Au Parlement lui-même, le PNUD prête un appui technique et matériel dans le cadre de la professionnalisation du Parlement, les activités qu'il mène à ce titre étant liées à celles du Programme sur la responsabilité et la transparence et de la Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance. Ces initiatives, qui abordent des questions fondamentales comme la responsa-

bilité et la transparence, ont été bien accueillies par le Gouvernement.

L. Lutte contre la drogue et abus des drogues

50. Le trafic de drogue est devenu une activité lucrative au Tadjikistan, en raison de la proximité de l'Afghanistan et de son caractère relativement insaisissable. Le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime au Secrétariat de l'ONU estime qu'une partie substantielle et croissante de l'opium, de la morphine et de l'héroïne d'Afghanistan transite par l'Asie centrale, en empruntant principalement la frontière longue de 1 700 kilomètres qui sépare l'Afghanistan du Tadjikistan. La drogue est ensuite envoyée au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan et en Fédération de Russie. Bien qu'une partie des produits soit absorbée localement sur ces voies de transit, la destination finale de la plus grosse partie est l'Europe et, dans une certaine mesure, les États-Unis.

51. Le Bureau apporte actuellement une assistance aux autorités tadjikes en vue de renforcer le contrôle des drogues dans le pays. Son action a pour but de contenir le trafic des drogues de l'Afghanistan vers le Tadjikistan grâce à la mise en oeuvre de trois projets : création d'un organisme spécialisé de contrôle des drogues; renforcement des contrôles à la frontière par la police des frontières tadjike; et octroi d'une assistance au service fédéral russe des frontières, qui couvre certains secteurs de la frontière tadjike avec l'Afghanistan.

52. L'Office tadjik de contrôle des drogues a été créé le 1er juin 1999 par le Président du Tadjikistan à la suite de la signature d'un protocole entre lui-même et le Directeur exécutif du Bureau en avril 1999. Le Bureau finance intégralement la création de l'Office, qui est chargé de coordonner le contrôle des drogues et les politiques de prévention dans le pays et de mener des opérations de lutte contre la drogue. L'Office a déjà mené à bien des opérations antidroque et des activités de prévention.

53. En coopération avec l'Office tadjik de contrôle des drogues, le Bureau a également appuyé des activités tendant à faire prendre conscience des risques que provoque l'abus des drogues, et a notamment organisé des manifestations contre la drogue, manifestations sportives ou spectacles musicaux, ainsi qu'un concours

de dessins pour les élèves des écoles de Duchanbé sur le thème « Les enfants contre la drogue au Tadjikistan ». Le Bureau envisage de se montrer dans un avenir proche plus résolu encore à obtenir une réduction de la demande et à se préoccuper du traitement et de la réadaptation des toxicomanes. Enfin, par l'intermédiaire de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, le Bureau réalise une étude globale sur le marché des drogues illicites.

V. Aide internationale

54. Alors que 30,3 millions de dollars des États-Unis étaient demandés dans l'appel global interinstitutions en faveur du Tadjikistan pour 1999, la contribution des donateurs s'est élevée à 20 millions de dollars. L'accueil fait à l'appel pour 2000 a été plus décevant encore. En dépit d'améliorations notables du cadre opérationnel au cours des 12 derniers mois, l'acheminement d'une aide humanitaire appropriée a été limité par le manque de fonds. Un montant de 34,8 millions de dollars a été demandé pour le Tadjikistan au titre de l'année 2000, somme que l'on se propose d'employer pour garder en vie des personnes vulnérables ainsi que pour financer des projets de relèvement indispensables visant à redynamiser des collectivités et à rétablir l'infrastructure de base. À ce jour, les annonces de contributions atteignent moins de 2,6 millions de dollars des États-Unis, à quoi s'ajoutent 8,7 millions de dollars réaffectés à partir de contributions de 1999 relatives à l'aide alimentaire. Ce déficit a des conséquences dramatiques. Alors qu'une grave sécheresse menace 3 millions de personnes, la composante aide et sécurité alimentaires de l'appel ne dispose que d'environ la moitié de son budget. Bien que la communauté internationale reconnaisse aux activités de relèvement et à la stabilité économique un rôle important dans la prévention des conflits futurs et le rétablissement après les conflits, il n'a pas été répondu à l'appel de fonds de 4,5 millions de dollars. Plus inquiétante est l'absence totale de fonds consacrés à la préparation aux interventions urgentes. La situation géographique du Tadjikistan, dans une région réputée exposée aux catastrophes naturelles, exige que l'on se prépare rationnellement et par anticipation à intervenir si la situation l'exige. Faute d'une préparation adéquate, les organisations humanitaires risquent d'être moins à même de faire face aux catastrophes futures et de réagir beaucoup plus lentement. D'autres renseignements concernant le financement, notamment les contributions de

différents donateurs, sont accessibles à l'adresse <www.reliefweb.int>.

55. La Banque mondiale a alloué un prêt de 93,4 millions de dollars des États-Unis au titre de la coopération technique pour une période de trois ans et octroyé 100 000 dollars de dons. Le FMI a consacré 9 millions de dollars à l'aide à la balance des paiements. La BASD a accordé 20 millions de dollars au titre des activités de relèvement, lesquelles seront exécutées par le PNUD/RRDP à hauteur de 10 millions de dollars.

56. La Commission européenne, par l'intermédiaire de l'Office humanitaire de la Communauté européenne, a annoncé qu'elle consacrerait 12 millions d'euros à l'aide d'urgence dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'à la préparation aux situations d'urgence, pour la période de 12 mois commençant en mai 2000.

57. Le PNUD et l'équipe de pays oeuvrent de concert avec les institutions multilatérales dans le cadre du programme plus large de développement du Tadjikistan. Cette coopération implique notamment le Groupe consultatif pour le Tadjikistan, le programme d'investissements publics et l'enquête sur les niveaux de vie, qui constitue la base des activités de lutte contre la pauvreté.

VI. Conclusions

58. Malgré l'achèvement du processus de paix et l'amélioration notable de la sécurité, les progrès enregistrés dans le secteur social et le secteur économique ont été limités. L'accès à l'alimentation et à des services sociaux élémentaires comme les soins de santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'éducation s'est trouvé encore limité par l'aggravation de la situation économique et la sécheresse. L'aide sur le plan humanitaire et en matière de relèvement reste donc indispensable non seulement pour permettre au pays de vivre, mais encore pour promouvoir le développement et empêcher une reprise du conflit. Si les organisations qui mènent des opérations humanitaires ont déjà commencé à fournir leur assistance dans des conditions propres à favoriser l'autosuffisance et le rétablissement économique, les besoins sont si considérables que l'arrêt des secours pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Il s'agit d'une perspective particulièrement tragique compte tenu des difficultés

que provoque déjà la sécheresse qui sévit dans la région.

59. L'appel commun interinstitutions en faveur du Tadjikistan pour 2000 prévoit que les différentes organisations du système des Nations Unies mettront en oeuvre des projets et des programmes censés assurer le passage sans-à-coup des secours purs et simples à la reconstruction et au développement durable. La plupart de ces projets, tout en cherchant à répondre aux besoins à court terme de la population démunie, énoncent des objectifs à plus longue échéance censés faciliter la reconstruction et le rétablissement au lendemain du conflit. Les programmes humanitaires continueront d'assurer le lien entre les secours et le développement, tout en répondant aux besoins fondamentaux des populations vulnérables. L'équipe des Nations Unies au Tadjikistan est en train de réévaluer ses activités de façon à élaborer une stratégie commune pour les activités de secours et de relèvement qui seront menées au cours de cette période de transition tout en mettant davantage l'accent sur la nécessité de favoriser l'autosuffisance et d'orienter l'action vers le développement durable.

60. Une vraie chance de consolider la paix au Tadjikistan s'est présentée à la communauté internationale. S'il existe maintenant une bonne base pour la paix, l'insuffisance des ressources nécessaires pour reconstruire le pays pourrait gravement compromettre les efforts déployés par le Tadjikistan pour réinsérer les anciens combattants, réorganiser les services de base et reconstruire son économie. À mesure que l'économie du pays se redresse, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour financer les programmes d'aide d'urgence qui permettent à des centaines de milliers de personnes de vivre, en particulier pendant la période de sécheresse actuelle. Le Tadjikistan aborde une étape critique de son développement et doit pouvoir compter sur l'appui régulier de la communauté internationale pour surmonter la présente crise et forger pour son peuple un avenir solide.